

Mieux évaluer l'empreinte carbone des entreprises et des organisations



23 avril 2021 par [Ministère de la Transition écologique et solidaire](#) [Témoignages](#) 26 visites

Le ministère de la Transition écologique lance, jeudi 22 avril, une consultation publique sur le projet de décret relatif au bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Il est obligatoire pour les grandes entreprises et administrations.

Découvrez le rôle du BEGES et les apports du projet de décret.

Voir en ligne : <https://www.ecologie.gouv.fr/mieux-...>

Licence : Pas de licence spécifique (droits par défaut)

[Contacter l'auteur](#)